



69550

Téléphone : 04 74 89 30 24

Email : mairie@amplepuis.fr

Site : www.amplepuis.fr

Objet : accueil de la 5^{ème} étape du Critérium du Dauphiné à Amplepuis

Madame, Monsieur,

La commune d'Amplepuis accueillera le 6 juin prochain une étape du Critérium du Dauphiné. Cette 5^{ème} étape d'une distance de 167 km partira d'Amplepuis (départ) pour aller à Saint-Priest.

L'heure du départ (fictif) est prévue à 10h15 rue François Mitterrand. Les coureurs cyclistes parcourront la Place Chomienne, la rue du 11/11/1918, l'avenue Raoul Follereau, la rue Saint Paul, la Place de l'industrie, la rue Henri Michel Damet pour rejoindre la route de Saint-Victor-sur-Rhins et la commune de Régny (départ réel -km 0).

Cette manifestation, de renommée internationale et retransmise sur les médias dans 190 pays va engendrer des contraintes de stationnement (dès la veille du départ) et de circulation (le jour même), sur le parcours, mais plus généralement à l'échelle de la commune et des communes limitrophes.

En effet, le stationnement sera interdit dans certaines rues et parkings dès le 5 juin à partir de 17h. De même, la circulation sera difficile, voire interdite dans certaines rues à partir du 6 juin matin (4h15) et des déviations seront mises en place. A cet égard, tout véhicule se trouvant sur les lieux identifiés par l'arrêté de circulation et de stationnement fera l'objet d'un enlèvement immédiat pour une mise en fourrière. Afin de pallier aux stationnements interdits, les parkings suivants seront mobilisés : stade Balmont, salle Pierrefeu, salle Bagatelle, Pichomard, Coucy, gare et cimetière.

Nous vous invitons à consulter le plan fourni en pièce jointe résumant les mesures qui seront prises afin de vous permettre d'anticiper les difficultés qui pourraient surgir et de prendre vos dispositions, le cas échéant.

Je compte sur vous tous pour que cette manifestation mettant en valeur notre belle commune, soit une pleine réussite et vous invite chaleureusement à participer à cette manifestation. Une présentation des équipes aura lieu de 8h30 à 10h00 Place de l'Hôtel de Ville.

L'adjoint aux sports, M Thierry THOLIN et les services communaux se tiennent à disposition pour toute difficulté éventuelle.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Maire,
René PONTET

Pièce jointe :

Plan de la commune